

Résolution AP (89) 1 relative à l'utilisation des colorants dans les matériaux plastiques entrant en contact avec des denrées alimentaires

La présente résolution concerne l'utilisation des colorants dans les matériaux et articles de plastique entrant en contact avec des denrées alimentaires. Les colorants sont des substances ajoutées à dessein aux matières plastiques pour leur impartir une couleur ; ils comprennent les teintures ainsi que les pigments organiques et inorganiques.

This document is also available in English: **Resolution AP (89)1 on the used of colourants in plastics materials coming into contact with food**

Mots-clés : contrôle de conformité ; additif ; polymère ; plastique ; QM ; critère de pureté ; essai de migration spécifique ; bonnes pratiques de fabrication ; noir de carbone ; PCB polychlorobiphényles ; métaux lourds ; principe d'inertie ; amine aromatique ; essai de teneur dans le matériau ; colorant ; chromate ; toxicologie

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):